

Reprise des activités et mesures sanitaires



Mise à jour le 1er avril 2021
Saison 2020-2021

Bon retour à l'entraînement!

**Voici un guide visuel afin de faciliter la compréhension
des consignes entourant la reprise des activités et
résumer les mesures sanitaires**



**Aréna Claude-Mongrain de Trois-Rivières
1740 Av Gilles Villeneuve, Trois-Rivières**

Aucun accompagnateur/parent n'est admis dans l'aréna.

Les entraîneurs prendront en charge leurs patineurs dès leur arrivée.



Aréna Claude-Mongrain de Trois-Rivières
1740 Av Gilles Villeneuve, Trois-Rivières

Les patineurs pourront avoir accès à l'aréna pour un maximum de 10 minutes avant l'heure prévue de l'entraînement.

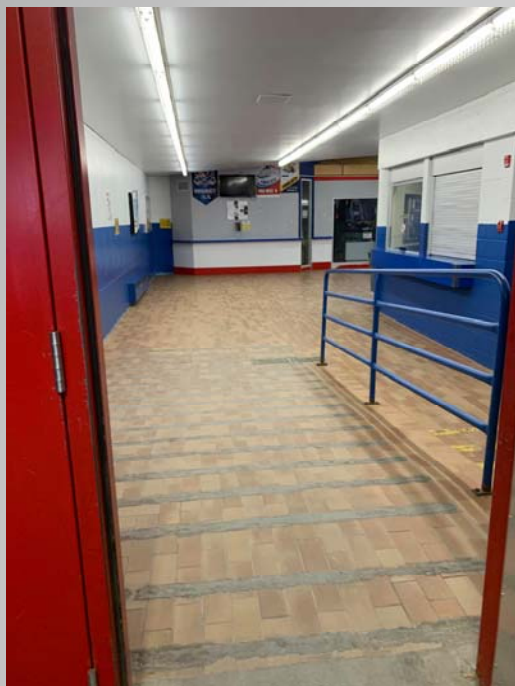
**ENTRÉE :
Passer par la porte
d'entrée principale**



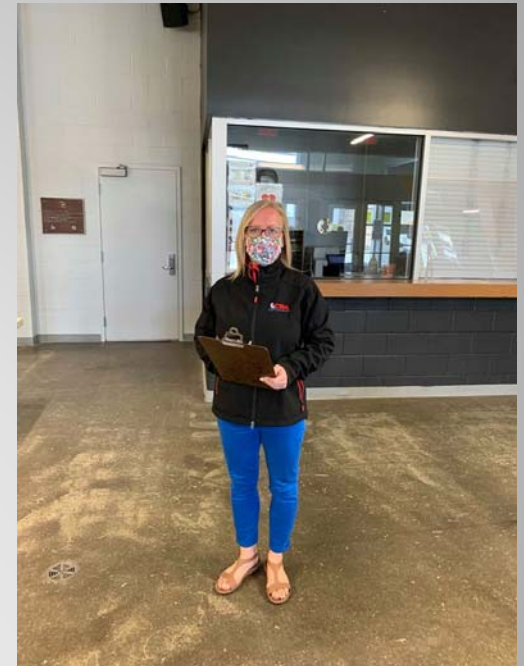
Respecter les directives en vigueur à l'intérieur de l'établissement : **port du masque obligatoire**



Désinfecter vos mains dans le hall d'entrée

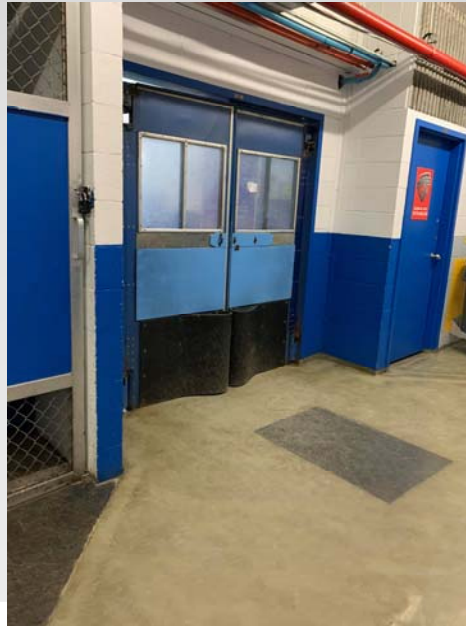


**Avant chaque pratique,
la déclaration de santé et prise de présence
doivent être remplies auprès de l'entraîneur
attitré à cette tâche.**



**Aucun vestiaire disponible,
tous doivent arriver les patins aux pieds.**

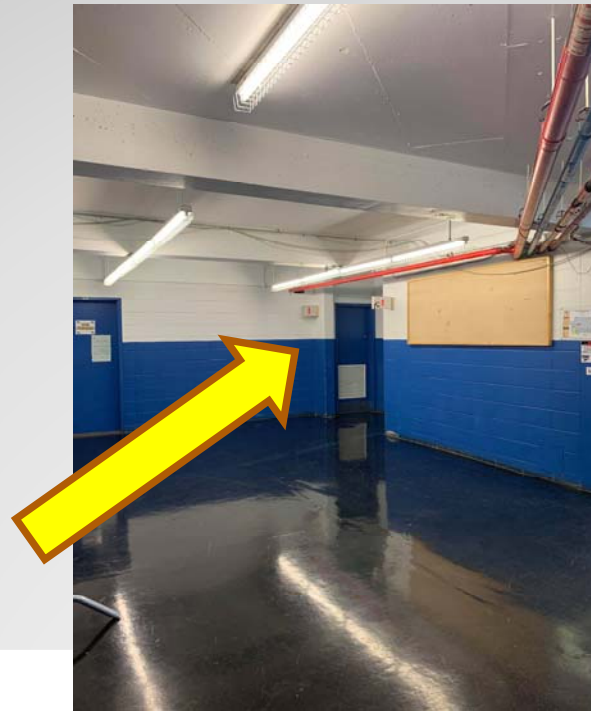
L'accès à la glace se fera via ce corridor.



Aucun partage de matériel ne sera permis. Afin de respecter les mesures sanitaires, mettre vos accessoires dans une boîte (**masque & petit désinfectant obligatoires**, gants, mouchoirs, ...). Chaque patineur aura son espace défini sur le bord de la bande afin de déposer sa boîte d'effets personnels et ainsi éviter les contacts.



**L'utilisation des toilettes est permise pour les urgences.
Pour limiter l'utilisation, il est suggéré d'y aller à la maison, juste avant de se rendre à l'entraînement.**



SORTIE : Lorsque l'entraînement est terminé, mettre les protèges-lames et quitter immédiatement par le corridor. **Flânage interdit.**



Pour ceux et celles qui doivent attendre que leur parent accompagnateur vienne les chercher après l'entraînement, attendre à l'extérieur.



L'application rigoureuse de ces mesures sanitaires est **OBLIGATOIRE** pour tous les patineurs, entraîneurs, bénévoles et parents.

Le CPA Cendrillon se réserve le droit de retirer de ses activités toute personne qui refuse de se soumettre aux consignes sanitaires requises.

*Pour une reprise du patinage en
santé, on continue de se protéger!*



**L'équipe du CPA Cendrillon
vous souhaite une excellente fin de saison !**